

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20260624-D_24_06_2026_43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/06/2026

Délibération n°24-06-2026-043

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 24 juin 2026

Date de convocation	16 juin 2026
Date d'affichage	16 juin 2026

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	46 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le 24 juin à 18h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Aubin des Coudrais, sous la présidence temporaire de M. Jannick NIEL.

Etaient présents : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Nathalie BERNARD-BRUNEL, Mme Marianne BLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Mathieu BONNET-MADIN, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, Mme Dominique COMBE, Mme Christine CORMIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, M. Olivier DURAND, Mme Sue-Hélen DURR, Mme Patricia ÉDET, Mme Amandine FOURNIER, M. Alexis GITS, Mme Angélique GOURAUD, M. Michaël LEBLANC, Mme Sylvie LEMOINE, Mme Caroline LERAT, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Christophe MOTRON, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Émilie PAPIN, M. Willy PAUVERT, Mme Céline PELLETIER, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, Mme Christelle POURCEAU, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Guy WERMEISTER.

Etaient représentés : 3 - M. Bruno CEPRÉ représenté par Mme Sue-Hélen DURR, M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT, M. Thierry GUÉRIN représenté par Mme Nathalie BERNARD-BRUNEL.

Pouvoirs : 5 – M. Régis BOURNEUF ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude ROUILLON, Mme Sophie DOLLON ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Nicolas MARHADOUR ayant donné pouvoir à Mme Amandine FOURNIER, M. Frédéric POURRIOT ayant donné pouvoir à M. Roland MARCOTTE, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL.

Etaient excusés : 9 – M. Luc Bernard, Mme Danièle CHARTRAIN, Mme Odile GESLIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Dominique MORANCÉ, Mme Émilie PEROUX, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Mathieu BONNET-MADIN.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET GENERAL ET DU BUDGET ANNEXE OM

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances et des comptes publics,
Après en avoir délibéré,

CONSTATE les résultats suivants du compte financier unique 2025 :

- En fonctionnement, un excédent cumulé de 9 557 445,36 €
- En investissement,
 - ✓ un déficit cumulé avant intégration des RAR de 1 791 053,79 €.
 - Intégration des Restes à Réaliser :
 - en dépenses 929 502,00 €
 - en recettes 1 187 632,00 €
 - ✓ un déficit après intégration des RAR de 1 532 923,79 €.

DECIDE en conséquence de l'affectation des résultats du compte financier unique 2025 sur le budget primitif 2026 comme suit :

- | | | |
|--|----------------|-----------------|
| ➤ Report d'investissement en dépenses (compte D001)..... | 1 791 053,79 € | } 9 557 445,36€ |
| ➤ Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)..... | 1 532 923,79 € | |
| ➤ Report de fonctionnement en recettes (compte R002) | 8 024 521,57 € | |

PREND ACTE que le budget Ordures ménagères a été clôturé au 31 décembre 2025.

DECIDE en conséquence d'affecter l'excédent de fonctionnement de 2025 pour un montant de 6 591,90 € de ce budget annexe sur le budget général 2026 au compte R002 - *Résultat de fonctionnement reporté en recettes*

Adopté à l'unanimité	
Voix pour :	46
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique
Le 24 juin 2026
Pour extrait conforme
Le 25 juin 2026

Le Secrétaire de séance

M. Mathieu BONNET-MADIN

Le Président

M. Didier REVEAU